



**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du jeudi 30 avril 2015**

L'an deux mil quinze, le trente avril, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Anne CORBIERE - Céline PLANCHENault - Céline RENAUDIER

Excusés : Serge DEFRANCE (pouvoir à Robert CORMIER) - Adrien DELAUNAY (pouvoir à Olivier DELLIERE)

Secrétaire de séance : Céline PLANCHENault

1- Droits de préemption urbain

a. 8 Rue du Docteur Couffin parcelles D 513, 514 et 870

Parcelles D 513, 514 et 870, 8 Rue du Docteur Couffin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles D 513, 514 et 870, 8 Rue du Docteur Couffin.

b. 8 Rue Emile Delhommeau parcelles D 870 (ex 197)

Parcelles D 870 (ex 197), 8 Rue Emile Delhommeau

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles D 870 (ex 197), 8 Rue Emile Delhommeau.

c. 51 Rue Dominique Godivier parcelles D 190

Ajourné pour plus de renseignements

d. 38 Rue Dominique Godivier parcelles D 638

Ajourné pour plus de renseignements

2 - Dématérialisation des actes administratif soumis au contrôle de légalité

Délibération 2015-04-H :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de demander à la préfecture de la Mayenne la procédure de dématérialisation des actes administratifs soumis au contrôle de légalité.
- autorise Madame le Maire à signer tout afférent à ce dossier

3 - Commission tourisme

La Commission s'est réunie pour choisir les agrès pour le parcours de santé, les travaux d'aménagement devrait débuter partir du 15 juin deux devis sont demandés.
Le choix des agrès est fait.

Le deuxième dossier à l'étude est l'aménagement auprès du mini-golf. Le terrassement serait fait en même temps que le parcours de santé.
Quelques tables seront mise en place pour rendre cet endroit plus attractif.



4 - Commission Ressources Humaines

a) Etude ergonomique pour maintien d'un poste

Un dossier d'étude de reclassement a été ouvert pour un agent en maladie professionnelle. Avec l'aide du SAMETH 53 (Service d'Aide au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs handicapés) et du Centre de Gestion, deux entreprises ont envoyé un devis pour une étude ergonomique.

Le FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) peut subventionner le projet à hauteur de 5 000 €

Délibération 2015-04-I :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- choisi la société JLO Conseil pour réaliser une étude ergonomique dans le cadre du maintien dans l'emploi de l'agent ;
- accepte le devis présenté à hauteur de 4 560 € TTC ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Contrat avenir pour un poste d'agent technique

A partir du lundi 11 mai un nouvel employé communal viendra épauler les agents techniques. Dans le cadre d'un contrat Avenir de 3 ans et de la mutualisation des moyens humains, Nicolas Crosland interviendra à mi-temps sur la commune de Daon et de Saint Denis d'Anjou.

5 - Questions diverses

CAUE

Un Architecte a été contacté pour nous présenter un projet de réhabilitation de la remise (derrière la Mairie) suite à son compte-rendu, la Commune prendra une décision.

Conseiller municipal

Anne CORBIERE, annonce à l'assemblée sa démission de son poste de Conseillère municipale pour des raisons personnelles.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 27 mai 2015 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 22 h 00.